

1983  
31  
DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

## MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

LA PROBLEMATIQUE DE LA LECTURE  
DANS LES UNIVERSITES D'AFRIQUE  
NOIRE FRANCOPHONE

LE CAS DU CAMEROUN

PAR

SAMUEL NGASSA

ANNEE : 82-83

1<sup>ère</sup> PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

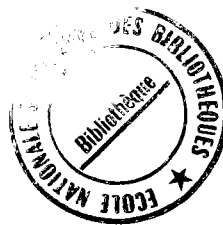
17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

LA PROBLEMATIQUE DE LA LECTURE  
DANS LES UNIVERSITES D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE :  
LE CAS DU CAMEROUN

Mémoire présenté par  
NGASSA Samuel

Sous la direction de  
Madame Madeleine WAGNER  
et  
Monsieur Jean-Roger FONTVIEILLE



1983

31

Villeurbanne  
1983  
19e promotion

NGASSA (Samuel). - La Problématique de la lecture dans les universités d'Afrique noire francophone : le cas du Cameroun / mémoire présenté par Samuel Ngassa ; sous la dir. de Madeleine Wagner et Jean-Roger Fontvieille. - Villeurbanne : E.N.S.B., 1983. - 45 p. ; 30 cm.

- Livre, production / université, Cameroun
- Cameroun, université / livre, production



Le livre joue un rôle déterminant dans l'acquisition et la transmission des connaissances. Ce médium fait défaut à beaucoup d'universitaires et chercheurs africains, camerounais en particulier : la production locale des ouvrages d'érudition est actuellement insuffisante ; la bibliothèque et la librairie universitaires ne peuvent pas satisfaire pleinement les besoins des lecteurs. Que faire pour améliorer cette situation ?

## AVANT - PROPOS

=====

La problématique de la lecture dans les universités d'Afrique Noire francophone : le cas du Cameroun. Tel est le sujet sur lequel nous nous proposons d'entretenir le lecteur dans les pages qui suivent. Cet entretien se situe dans le cadre d'un usage fortement établi à l'E.N.S.B. Celui-ci veut que, rendu en fin de sa formation, tout élève présente un travail de synthèse dont il peut librement choisir le thème ou s'en faire proposer par un de ses professeurs. En raison du rôle déterminant que le livre joue dans l'affermissement des connaissances et dans la circulation des idées, il nous a semblé opportun d'examiner comment l'Université de Yaoundé s'organise pour faciliter l'accès au livre à sa communauté.

C'est ici pour nous le lieu d'exprimer notre profonde gratitude à Madame Madeleine WAGNER et à Monsieur Jean-Roger FONTVIEILLE, co-directeurs de ce travail, qui n'ont ménagé aucun effort pour nous permettre de le mener à bien.

Nous remercions également tous nos professeurs qui, sous la dynamique direction de Monsieur Michel MERLAND, nous ont, tout au long de l'année, nourri d'un enseignement alliant la théorie à leurs expériences vécues.

Que tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre nous ont aidé dans ce travail, trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Samuel NGASSA

Villeurbanne, le 21 Juin 1983

## SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 1
Chapitre I - LES FACTEURS NECESSAIRES A LA PROMOTION DE LA LECTURE	p. 3
I.1 L'édition camerounaise	p. 5
I.1.1. Historique	p. 5
I.1.2. La production éditoriale camerounaise	p. 7
I.1.2.1. La production éditoriale aux éd. CLE	p. 8
I.1.2.2. La production éditoriale au CEPER	p. 9
I.1.2.3. La production éditoriale aux Ed. Saint-Paul	p. 10
I.1.2.4. La production éditoriale à l'Imprimerie Nationale	p. 12
I.1.3. La situation à la bibliothèque de l'université de Yaoundé	p. 14
I.1.3.1. Le public de la bibliothèque de l'université de Yaoundé	p. 14
I.1.3.2. Le fonds documentaire de la bibliothèque de l'université de Yaoundé	p. 15
Chapitre II - LA LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE : UNE SOLUTION EFFICACE A LA PROMOTION DE LA LECTURE ?	p. 20
II.1. Historique	p. 20
II.2. De l'organisation de la librairie universitaire	p. 22
II.2.1. Les modalités d'administration de la librairie universitaire	p. 22
II.2.2. Les modalités de fonctionnement de la librairie universitaire	p. 24
II.3. De l'acquisition des documents à la librairie universitaire	p. 25
II.3.1. La politique d'acquisition à la librairie universitaire	p. 26
II.3.2. Les rapports entre la librairie universitaire et ses fournisseurs	p. 27
II.4. De la vente de livre à la librairie universitaire	p. 29
1.4.1. La politique <sup>de vente</sup> de la librairie universitaire	p. 30
1.4.2. Le pouvoir d'achat des étudiants	p. 30
Chapitre III - POUR UNE AMELIORATION DE LA SITUATION	p. 34
III.1. Pour l'efficacité de la librairie universitaire	p. 35
III.2. Pour l'efficacité de la librairie universitaire	p. 38
III.3. Pour une augmentation de la production camerounaise des ouvrages d'érudition	p. 40
CONCLUSION	p. 43
BIBLIOGRAPHIE	p. 44

## I N T R O D U C T I O N

---

Si l'université peut être définie comme le lieu d'acquisition et de transmission des connaissances, on comprend aisément que la lecture, et par voie de conséquence le moyen privilégié d'expression et de communication de la pensée qu'est le livre, occupe une place essentielle en son sein. De là, l'intérêt de l'analyse qui retient notre attention. Notre propos à travers cette analyse est un effort d'interrogation sur la question de savoir comment les universités d'Afrique Noire francophone s'organisent-elles pour résoudre leurs problèmes de lecture ? En d'autres termes, il s'agit pour nous d'examiner si les structures des universités considérées, ainsi que les infrastructures nationales régissant la production et la diffusion du livre permettent à ces universités de satisfaire pleinement les besoins de leurs communautés respectives -entendons par là les étudiants, les enseignants et les chercheurs-. La formulation du sujet nous restreint à l'examen du cas camerounais. Cette limitation tient à deux ordres de raison : d'une part, toutes les universités considérées, à l'exception de celles du Zaïre, du Rwanda et du Burundi qui ont hérité de la colonisation belge, participent d'un même héritage culturel que leur a légué la France, leur ancienne puissance coloniale. Ce qui sur le plan des institutions académiques leur confère une similitude d'organisation. De ce point de vue, il nous semble que ce qui peut être observé au sujet du Cameroun peut, à quelques nuances près, trouver son application dans les universités considérées. Toutefois, en se dotant d'une librairie universitaire, l'université de Yaoundé revêt un caractère particulier à l'égard de ses homologues d'Afrique Noire francophone. Cet aspect de la question constituera le point majeur de notre analyse; ceci dans la mesure où nous aurons à nous interroger si cette institution nouvellement créée à côté de la bibliothèque universitaire jusque là unique pourvoyeur de la communauté universitaire en livres, apporte une solution efficace aux problèmes de lecture qui se posent à ladite

communauté. D'autre part, une sérieuse analyse des problèmes de lecture dans les universités d'Afrique Noire francophone exigerait que nous examinions le problème de façon spécifique à chacune d'elles; Une telle approche du sujet, dans la limite du temps qui nous est imparti, nous semble trop vaste pour être menée à bien. Au regard de la formulation du sujet, une autre remarque nous paraît utile à faire : conscient du fait que les difficultés rencontrées en matière de lecture par les universités envisagées sont de plusieurs ordres et que plus d'une solution peut aider à les résoudre, il nous a semblé rationnel d'exprimer ces difficultés beaucoup plus sous l'angle d'une problématique que de celui d'un problème. Cette remarque nous semble d'autant utile à faire que, pour ce qui est du cas spécifiquement camerounais, beaucoup d'études traitant plus ou moins directement des problèmes de la lecture ont déjà été faites . Mais chacune d'elles ne s'est préoccupée que d'un ou de quelques aspects de la question. A notre connaissance, aucune des études réalisées jusqu'ici sur la lecture au Cameroun ne l'a examinée du point de vue de la librairie et, mieux encore, de la possibilité de vente de livres à l'université comme moyen de promotion de la lecture en milieu universitaire. Cette remarque nous permet de croire qu'en esquissant ce modeste travail, loin de nous livrer à des redites, nous abordons un nouvel aspect de la question. Nous noterons néanmoins que, perçue comme moyen de promotion de la lecture, la librairie de l'université de Yaoundé n'est qu'un maillon de la chaîne des éléments concourant à ce même objectif et que, avant son fonctionnement, ce rôle était jusque là assumé par la seule bibliothèque universitaire -ce qui est encore le cas des autres universités d'Afrique Noire francophone- C'est la raison pour laquelle, compte tenu de l'interdépendance des éléments précités, trois ordres d'idées nous aideront à conduire cette analyse. Chacune d'elles fera l'objet d'un chapitre. C'est ainsi que nous examinerons au préalable les facteurs nécessaires à la promotion de la lecture (I), ensuite la place de la librairie universitaire dans cette même promotion (II). Enfin, à la lumière des observations dégagées des deux chapitres précédents nous formulerons quelques propositions pour l'amélioration de la situation actuelle. (III).

## CHAPITRE PREMIER

### I - LES FACTEURS NECESSAIRES A LA PROMOTION DE LA LECTURE



Le développement de la lecture dans un milieu universitaire et d'une manière générale dans un pays, est largement tributaire d'un certain nombre de facteurs, plus ou moins étroitement liés : les maisons d'édition et les presses universitaires publient la production intellectuelle nationale courante. Les librairies s'occupent de la distribution des ouvrages auprès des consommateurs de la "littérature". Les bibliothèques collectent, traitent et communiquent à leurs usagers les documents dont ils ont besoin. A côté de ce premier groupe de facteurs que nous jugeons fondamentaux, il en existe beaucoup d'autres, dont l'impact sur le développement de la lecture n'est pas négligeable. Nous pensons particulièrement aux facteurs d'ordre linguistique et culturel. Toutefois, compte tenu du cadre dans lequel se déroule notre étude, ce deuxième groupe de facteurs semble ne pas avoir des retombées très significatives sur la promotion de la lecture. En effet, s'il est indéniable qu'un individu s'exprime et lit mieux dans sa langue maternelle que dans une langue étrangère et que, issu et vivant dans une société de tradition fortement orale, les Africains n'ont pas un penchant assez prononcé pour la lecture, il est tout aussi vrai qu'en milieu universitaire africain et camerounais notamment, ces deux assertions perdent notablement leur véracité. D'une part l'étudiant qui arrive à l'université a, au cours de sa scolarité primaire et secondaire acquis une certaine maîtrise de l'une, voire des deux principales langues officielles du pays, que sont le français et l'anglais. Il peut ainsi décoder aisément les livres qu'il emprunte à la bibliothèque ou achète à la librairie. D'autre part, conscients que leurs études en facultés nécessitent un effort de concentration, pour réussir, les universitaires savent se soustraire du milieu bruyant de la famille pour pouvoir lire. Un autre facteur dont l'influence sur le développe-



ment de la lecture n'est pas négligeable, c'est la pédagogie suivie à l'université. En effet, de la pédagogie pratiquée par les enseignants dépendra dans une certaine mesure l'attitude de la plupart des étudiants vis-à-vis de la lecture des différents types d'ouvrages susceptibles d'enrichir leurs connaissances scientifiques, techniques, économiques, etc. Si les enseignements sont dispensés de façon à faire des étudiants des "cahiéristes", c'est-à-dire des étudiants dont la réussite à l'examen dépend de leur aptitude à restituer aux professeurs mot à mot ce qu'ils leur ont appris, il est évident que très peu nombreux seront ceux des étudiants qui éprouveront la nécessité de lire d'autres ouvrages en dehors du cours de leurs professeurs. A ce sujet, l'expérience semble prouver que les lectures autres que le cours d'un professeur sont bénéfiques pour l'approfondissement des connaissances de l'étudiant. Celui-ci en garde l'essentiel beaucoup plus longtemps que l'intégralité d'un cours qu'il aura mémorisé dans le seul but de réussir à son examen. L'importance du "polycopié" en tant que grandes lignes directrices des enseignements d'un professeur ne nous échappe point. C'est du reste un instrument de travail utile que tout professeur devrait s'efforcer à mettre à la disposition de ses étudiants. Ceci dans la mesure où, d'une part tous les étudiants n'ont pas la même aptitude dans la prise des notes, et d'autre part, disposant chacun d'un "polycopié" les étudiants suivraient le cours avec beaucoup plus d'attention. Il reste que l'étudiant ne devra pas considérer le "polycopié" que lui remet son professeur comme l'instrument de travail nécessaire et suffisant pour sa formation intellectuelle. Par ailleurs, l'organisation des enseignements n'est pas sans incidence sur le développement de la lecture en milieu universitaire. Cette remarque trouve principalement son application en milieu camerounais où la majorité des élites capables de produire des oeuvres de niveau universitaire, sont des enseignants à l'université. Il serait donc souhaitable qu'à l'université, l'enseignement soit organisé de manière à laisser aux professeurs le temps nécessaire pour faire des travaux de recherche. De cette organisation dépend dans une certaine mesure la possibilité pour certains enseignants de soumettre des manuscrits aux éditeurs pour la production des oeuvres universitaires dont la communauté camerounaise a vivement besoin. En raison de la question principale à laquelle nous nous efforçons de répondre dans cet exposé, à savoir si les infrastruc-

tures locales permettent aux universitaires camerounais de trouver sur place les ouvrages dont ils ont besoin, seul le premier groupe de facteurs nécessaires à la promotion de la lecture retiendra notre attention. L'édition camerounaise (I.1) et la bibliothèque universitaire (I.2) seront examinées dans ce premier chapitre.

## 1.1 - L'EDITION CAMEROUNAISE

### 1.1.1. Historique

L'activité éditoriale, au sens où l'entend le professionnel du livre, c'est-à-dire une maison d'édition rigoureusement structurée, fondée sur une répartition des tâches entre les fonctions intellectuelles (service littéraire, directeur de collection, grands lecteurs de manuscrits), technico-artistiques (chef de fabrication, mise en page, illustrations,...) et commerciales (directeur commercial, étude du marché) est relativement récente au Cameroun. Si avant l'indépendance en 1960 on trouve déjà au Cameroun des ouvrages publiés localement, ces derniers sont pour la plupart signés des missionnaires chrétiens et proviennent de quelques imprimeries appartenant aux principaux groupes confessionnels que Mintsá-Ze Manasse retrace dans son mémoire intitulé : L'édition au Cameroun des origines à 1970 (1). Il n'existe donc pas au Cameroun, avant l'indépendance de maison d'édition à proprement parler. Hormis ces ouvrages écrits pour la plupart par des missionnaires pour diffuser la littérature chrétienne, à l'époque coloniale, tous les travaux d'imprimerie officiels se faisaient soit à Dakar (pour l'Afrique occidentale) soit à Brazaville (pour l'Afrique centrale) (2). Le véritable début de l'activité éditoriale au Cameroun se situe entre 1958 et 1960 avec la création de l'Imprimerie nationale. Cette période correspond à celle de la disparition des structures administratives coloniales et de préparation des anciennes colonies à l'indépendance. L'Imprimerie nationale ainsi créée n'éditait que les publications gouvernementales. C'est en 1963 que s'ouvrent au Cameroun les portes de la première maison d'édition non gouvernementale. Il s'agit du Centre

de littérature évangélique, plus connu sous le sigle de CLE. Elle est aussi la première maison d'édition non gouvernementale en Afrique Noire francophone. A s'en tenir à la raison sociale de cette maison, on pourrait penser qu'elle est spécialisée dans la seule littérature chrétienne. Or si les publications de ce genre constituent une partie importante de son fonds de catalogue, elle publie aussi des oeuvres couvrant certains autres domaines de la connaissance humaine. Nous précisons ces différents domaines un peu plus loin en examinant la production éditoriale camerounaise. Cette maison d'édition, née de la Conférence des Eglises de toute l'Afrique (C.E.T.A.) à Kampala en 1962 grâce à l'initiative des Eglises protestantes d'Afrique, elles-mêmes financièrement aidées par leurs consocérateurs de la Hollande et de l'Allemagne de l'Ouest, jouit d'une grande notoriété dans les milieux d'édition africains et internationaux. Elle a permis à de nombreux auteurs africains francophones de faire leurs premiers pas dans la noble tâche d'écrire et de se faire connaître au-delà de leurs pays respectifs. Nous citerons entre autres les Camerounais Francis Bey, Etienne Yanou, lauréats du grand prix littéraire de l'Afrique Noire en 1968 et 1975 respectivement avec leurs oeuvres : "Le fils d'Agatha Moudio" et "L'homme-Dieu de Bisso" ; les Congolais Guy Menga, Henri Lopes, lauréats du même prix avec respectivement "Palabres stériles" en 1969 et "Tribaliques" en 1972. La réussite des éditions CLE n'a pas été sans effet sur le développement de l'industrie du livre au Cameroun, et peut-être même en Afrique francophone. Au Cameroun particulièrement, elle a permis à certains nationaux de s'intéresser à cette branche d'activité. C'est ainsi qu'on peut citer actuellement certains établissements, certes de taille moyenne, mais qui ont contribué de façon plus ou moins remarquable à la promotion locale du livre au Cameroun. Il s'agit principalement de BUNA KORX CO. (publishers), des Editions Afrique Contact, des Editions Lamaro, des Editions Le Flambeau, des Editions Semences Africaines, des Editions Saint-Paul à Yaoundé ; de "printing and publishing company", de "Nooremac press" et de "United publishers" à Victoria (1) ; "Editions populaires" à Bafooussan ; "Editions les Quatre points cardinaux" à Douala. On citera aussi la SOPECAM (Société de presse et d'édition du Cameroun), le CEPER (Centre d'édition et de production pour l'enseignement) et AGRACAM. Si à l'issue de cette énumération on peut estimer que le

(1) devenu Limbe depuis 1982).

Cameroun dispose d'une infrastructure relativement substantielle qui puisse lui permettre de confectionner les livres dont le rôle dans la promotion de la lecture et d'une façon générale dans le processus du développement national n'est plus à démontrer, l'on peut néanmoins se demander si les livres publiés au Cameroun sont de nature à satisfaire les aspirations de la communauté universitaire nationale. Nous tenterons de répondre à cette question dans les lignes qui suivent, en examinant la production éditoriale camerounaise.

### 1.1.2. La production éditoriale camerounaise

Sous cette rubrique, l'expression production éditoriale camerounaise désigne les livres produits localement par les maisons d'édition sur place au Cameroun. L'idée pour nous ici n'est pas de dresser un inventaire de l'ensemble des livres publiés sur le territoire national. Non pas que la production camerounaise de livres soit quantitativement trop importante, mais parce que d'une part la plupart des maisons d'édition camerounaises n'ont pas de catalogue où sont répertoriées leurs publications, et aussi parce que, d'autre part les maisons disposant d'un catalogue, sont aussi parfois les distributeurs des livres d'autres plus petites. C'est le cas des Editions CLE qui vendent également les livres des Editions : Semences Africaines, Flambeau, Buma-Kor publishing house, Editions populaires. Aussi ce qui semble intéressant pour nous, c'est d'examiner la nature des sujets couverts par les livres publiés au Cameroun. Ces sujets sont-ils ceux qu'on retrouve dans les programmes d'enseignement des différentes facultés de l'université et des grandes écoles qui lui sont rattachées ? Nous nous efforçons de répondre à ces questions en dépouillant les catalogues les plus récents de quelques établissements dont les publications sont assez représentatives de l'édition au Cameroun. Il s'agit principalement des Editions CLE, du CEPER, des Editions Saint-Paul et de l'Imprimerie nationale.

### I.1.2.1. La production éditoriale aux Editions CLE

Dans un article intitulé : "Encourager la création littéraire", paru dans le n° 2469 de "Cameroun Tribune", Ndzingou Amougou observait que, jusqu'au 6 septembre 1982 -soit près de dix ans après leur création en 1963- les éditions CLE avaient à leur actif trois cents titres quinze mille ouvrages et recevaient annuellement entre trois cents et quatre cents manuscrits. Ces chiffres dénotent quelque peu l'importance des activités de cette maison d'édition. Elle est de loin la plus importante dans le pays et même en Afrique francophone. Si telle est donc sommairement la situation des éditions CLE, quelle est la nature des livres qui y sont publiés ? Un regard attentif sur les différentes collections constitutives de son catalogue nous le dira. En effet, lorsqu'un manuscrit a fait l'objet de l'approbation du comité littéraire des éditions CLE, il peut être publié dans l'une des douze collections ci-après :

- . Roman, récits, nouvelles
- . Pour tous
- . Club Afrique-loisirs
- . Poésie
- . Théâtre
- . Culture et tradition
- . Etudes et documents
- . Point de vue
- . Santé et communauté en Afrique
- . Vie pratique
- . Théologie
- . Langues africaines

A la lecture des intitulés de ces différentes collections des éditions CLE, il apparaît qu'un très grand nombre de disciplines, objet des enseignements à l'université et dans les grandes écoles nationales d'enseignement supérieur, ne trouvent pas leur place dans la production de cette maison. Il en est ainsi notamment des ouvrages

consacrés aux enseignements d'agriculture, de sciences de la vie (biologie), des sciences de la terre (géologie), de mathématiques, de chimie, de science de l'éducation, de sport, de diverses branches du droit. Font également défaut dans la production éditoriale des éditions CLE, les ouvrages susceptibles d'intéresser les étudiants en formation dans les écoles de statistiques, des postes et télécommunications, de journalisme, de relations internationales, de technologie, de commerce, des industries animales, etc. Que penser de la situation au CEPER ?

#### I.1.2.2. La production éditoriale au CEPER

Le catalogue le plus récent dont nous disposons du Centre d'édition et de production pour l'enseignement et la recherche est celui de 1980-1981. La lecture de la note introductive de ce catalogue renseigne assez clairement sur la vocation de cet établissement : fabriquer et distribuer aux élèves des lycées et collèges ainsi qu'aux universitaires, des livres à des prix avantageusement étudiés de manière à leur permettre d'accéder facilement à l'instruction. Pour mener à bien son objectif, le CEPER co-édite les ouvrages inscrits dans les programmes officiels avec les maisons d'édition étrangères en les adaptant aux milieux africains et camerounais en particulier. Aussi, la plupart des livres que publie le CEPER sont le fruit des recherches d'éminents professeurs d'université, des lycées et collèges et de hauts fonctionnaires expérimentés en service dans les organismes de recherche tels que les Instituts de pédagogie appliquée à vocation rural (IPAR) de Yaoundé et de Buéa ou le Centre national de l'éducation (CNE). Les disciplines actuellement couvertes par les publications du CEPER sont les suivantes :

- . le français
- . l'anglais
- . les romans pour les cours d'anglais renforcé
- . l'espagnol
- . les sciences humaines : - histoire  
- géographie
- . l'instruction civique
- . les mathématiques

- . les sciences naturelles
- . la culture (revue culturelle ABBIA)
- . les manuels pédagogiques
- . le théâtre
- . le droit et l'économie
- . la bibliographie (guide bibliographique du monde noir)

Si au terme de cette liste, il est tout à fait certain que bon nombre de disciplines qui y figurent font partie des enseignements dispensés à l'université, il serait néanmoins excessif d'admettre que les étudiants des grandes écoles et ceux de l'université trouvent aisément au CEPER les ouvrages, voire une partie relativement importante des ouvrages dont ils ont besoin pour leurs études. Or, loin s'en faut. Car, bien que la direction de CEPER reconnaisse qu'elle fait appel à des professeurs d'université pour lui fournir des manuscrits, la quasi-totalité des publications de cet établissement s'adresse aux élèves de l'enseignement du premier et du second degré. La situation est-elle différentes aux Editions Saint-Paul ?

#### 1.1.2.3. La production éditoriale aux Editions Saint-Paul

Le catalogue le plus récent que nous avons pu obtenir des éditions Saint-Paul est celui de l'année 1982. Les livres publiés dans cette maison d'édition paraissent sous les rubriques ci-après :

- . français
- . arithmétique
- . histoire et géographie
- . collection révision
- . collection succès
- . pédagogie
- . collection le B.E.P.C. en Afrique
- . collection le BAC en Afrique
- . technologie
- . littérature africaine
- . collection comprendre
- . technique et agriculture tropicale

- . documents agricoles
- . médecine
- . vie africaine
- . Afrique d'aujourd'hui, Afrique de demain
- . vie chrétienne
- . revue trimestrielle illustrée

Comme l'on peut le constater, les Editions Saint-Paul disposent d'une gamme de rubriques beaucoup plus large que celles des Editions CLE et du CEPER que nous avons examinées un peu plus haut. Mais ceci ne signifie nullement que les ouvrages d'érudition susceptibles d'intéresser le public universitaire soient plus représentés dans cette dernière maison d'édition que dans les deux précédentes. Bien au contraire. Revenons aux publications des Editions CLE. Elles sont de loin celles qui présentent un intérêt pour les universitaires. Il en est ainsi notamment de celles qui paraissent sous la collection Etudes et Documents. En effet, dans cette collection, on peut entre autres relever les titres ci-après :

En économie :

- Monnaie et finances comme moteur de développement : exemple du Cameroun / Jean Nkuete (1980)
- Un instrument quantitatif d'analyse macro-économique pour l'Afrique Centrale / Jean Nkuete (1977)
- Le Franc CFA face aux mutations des grandes unités de compte / Jean Nkuete (1981)

En littérature :

- L'Esprit des lettres philosophiques de Voltaire / Dr E.E. John (1982)
- Introduction à l'étude du roman négro-africain de langue française / Makouta J.P. (1980)
- Vision de l'Afrique dans l'oeuvre de Baudelaire / Joseph E. Nnandi (1980)

En philosophie :

- Sur la philosophie africaine / Paulin Joachim Houtondiji (1980)



- - Pour l'homme / Ebénézer Njoh-Mouelle (1980)
  - Idée d'une philosophie negro-africaine / Towa Marcien (1979)
  - Religions et philosophie africaines / John Mbizi (1972)

Aux Editions CLE, d'autres ouvrages de niveau universitaire paraissent sous les collections "point de vue", "culture et tradition". Toutefois, s'il est indéniable que les livres publiés sous la "collection comprendre" aux Editions Saint-Paul, sont d'un intérêt évident pour les étudiants universitaires qui font de la littérature africaine, il n'en demeure pas moins que les publications de cette maison s'adressent en partie aux élèves de l'école primaire et du secondaire et en partie aux consommateurs de la littérature chrétienne et de la culture générale. Si tel est le cas aux Editions Saint-Paul, les publications de l'Imprimerie nationale sont-elles sensiblement différentes ?

#### 1.1.2.4. La production éditoriale à l'Imprimerie nationale

Comme nous l'avons signalé un peu plus haut, l'essentiel de l'activité de l'Imprimerie nationale porte sur l'édition des publications gouvernementales. Ces publications sont pour la plupart des textes de loi présentés sous forme de fascicules destinés à vulgariser auprès des citoyens, le droit en vigueur dans le pays. Sur la liste des brochures en vente dans les magasins de cet établissement, on retrouve les titres ci-après :

- . Code de la route
- . Statut de la copropriété
- . Statut général de la fonction publique
- . Constitution de la République Unie du Cameroun
- . Organisation communale
- . Organisation de l'Etat civil (ordonnance n° 81-02 du 29 juin 1981)
- . Répertoire chronologique du droit camerounais (T. 1 à 12)
- . Régime foncier et domanial
- . Régime des pensions civiles
- . Régime d'assurance des pensions

- . Code du travail
- . Code pénal
- . Juridictions traditionnelles du Cameroun oriental
- . Conventions collectives des T.P. et entreprises agricoles
- . Barème des retenues mensuelles
- . Régime des forêts de la faune et de la pêche
- . Les textes sur les marchés publics
- . Codes et lois du Cameroun, Tome II
- . Statuts particuliers de la F.P. (4 ou 5 volumes) en cours
- . Les institutions politiques du Cameroun
- . Décret n° 47-2300 du 27/09/82 portant réorganisation de la justice de droit français en A.E.F.

Si la liste ainsi présentée revêt une forte coloration juridique, il faut se garder de croire que les problèmes de la documentation juridique sont pour autant résolus pour les étudiants camerounais en droit. En effet, si parmi les ouvrages que les enseignants leur recommandent en faculté, les étudiants peuvent se procurer le Régime foncier et domanial, le code du travail, le code pénal, le Tome II des codes et lois du Cameroun et les Institutions politiques du Cameroun, il reste que sur le plan de l'édition locale, certains manuels de première nécessité aux juristes -et ce à tous les niveaux- sont totalement absents. Il en est ainsi du Code civil, du Code de la procédure civile, des manuels d'introduction au droit, de nombreux traités, etc...

A l'issue de cette analyse plus ou moins sommaire de l'édition autochtone de livres au Cameroun, on se rend compte que la part qui revient aux ouvrages d'érudition est très faible.

Si donc l'industrie locale de livres n'est pas de nature à répondre pleinement à l'attente des universitaires camerounais, peut-on admettre que la bibliothèque universitaire leur offre les livres dont ils ont besoin ?

### I.1.3. La situation à la bibliothèque universitaire de Yaoundé

Il n'est peut-être pas sans intérêt de souligner que l'élève du secondaire qui arrive à l'Université aborde ses études dans un système sensiblement différent de celui auquel il a été habitué depuis l'école primaire. En effet, à l'université, l'enseignant cesse d'être cet homme qui sait tout et qui dicte à l'élève des recettes toutes faites dont il ne lui reste plus qu'à mémoriser pour réussir. Ici au contraire, le professeur joue essentiellement un rôle d'orientation, pour reprendre une expression de Mathieu Fokoug citant en substance André Maurois "Le professeur construit un cadre que l'étudiant doit remplir par son travail personnel" (3) Dans ce contexte, la bibliothèque universitaire apparaît comme une institution indispensable à la vie universitaire. En ouvrant ses salles de lecture aux étudiants, en leur offrant la possibilité de prêter des ouvrages à domicile, ou de les consulter sur place, la bibliothèque est un lieu de travail privilégié pour la communauté universitaire. Si tels sont les services que la bibliothèque universitaire est appelée à rendre à ses usagers, dispose-t-elle des moyens suffisants lui permettant d'assumer sa mission ? Nous tenterons de répondre à cette question en examinant successivement le public de la bibliothèque universitaire, ses collections et les locaux qui les abritent.

#### I.1.3.1. Le public de la bibliothèque de l'université de Yaoundé

---

Le public de la bibliothèque de l'université de Yaoundé est relativement large. En effet, le fonds documentaire de cette institution est sollicité non seulement par les étudiants des trois facultés principales que sont celles de lettres, de droit et des sciences, mais aussi par les étudiants des grandes écoles rattachées à l'université de Yaoundé. Ce sont respectivement les étudiants des établissements suivants :

- . le CUSS (Centre universitaire des sciences de la santé)
- . l'ENS (Ecole normale supérieure)
- . l'ESIJY (Ecole supérieure internationale de journalisme de Yaoundé)

- . l'IRIC (Institut des relations internationales du Cameroun)
- . l'ENSA (Ecole nationale supérieure agronomique)
- . l'ENSP (Ecole nationale supérieure polytechnique)

La bibliothèque de l'université de Yaoundé est, comme le remarque Eyango Mouen Alexis dans son mémoire <sup>(4)</sup> la plus riche du Cameroun. Cette richesse s'observe au triple <sup>plan</sup> de ses locaux, de ses collections et de son personnel. C'est la raison pour laquelle elle est fréquentée par presque tous ceux qui au Cameroun entreprennent des travaux nécessitant une recherche relativement approfondie. C'est le cas notamment des étudiants de certains établissements d'enseignement supérieur qui ne sont pas rattachés à l'université. Il en est ainsi de la Faculté de théologie protestante, du Grand séminaire, de l'Ecole supérieure des postes et télécommunications, de l'Institut de statistique et d'économie appliquée, de l'Institut de formation et de la recherche démographiques, de l'Ecole nationale supérieure de la police, de l'Institut national de la jeunesse et des sports, etc.

A la rentrée scolaire 1973-1974, l'université de Yaoundé comptait un effectif global de 6 000 étudiants. Cette population était passée à 10 000 à la rentrée 1978-1979, soit un taux d'accroissement moyen de 13 % par an. En admettant que ce taux soit constant, on peut estimer à 15 200 le nombre d'étudiants fréquentant l'université de Yaoundé et ses grandes écoles annexes. C'est dire combien le public que la bibliothèque de l'université de Yaoundé est appelée à servir n'est pas négligeable. Aussi convient-il d'examiner dans les lignes qui suivent si les collections de cet établissement lui permettent de satisfaire à la demande de ses usagers.

#### 1.1.3.2. Le fonds documentaire de la bibliothèque de l'université de Yaoundé

---

A la rentrée scolaire 1978-1979, on évaluait à 65 000 ouvrages et 618 titres de périodiques, les collections de la bibliothèque de l'université de Yaoundé. Ces chiffres ont relativement évolué, notamment en ce qui concerne les collections d'ouvrages. En s'inspirant de

Liaison : Bulletin d'informations de l'université de Yaoundé, de décembre 1979, Mbiafeu Dieudonné dénombre 80 000 ouvrages et 620 titres de périodiques. Ces collections sont reçues par achats, dons ou échanges. Comme nous l'avons annoncé plus haut, la bibliothèque universitaire dessert à la fois les enseignants et les étudiants de l'université et des autres grandes écoles de la ville de Yaoundé. Selon les règles en usage à la bibliothèque, les professeurs peuvent emprunter dix livres à la fois ; les étudiants ne peuvent en emprunter que deux. La durée du prêt est de 15 jours pour les étudiants, et un mois pour les professeurs.

Si à prime abord, comparé aux fonds documentaires des autres bibliothèques et centres de documentation de la ville, celui de la bibliothèque de l'université est le plus important, l'on se doit néanmoins de reconnaître que ce fonds ne lui permet pas de satisfaire efficacement aux nombreuses demandes de ses lecteurs potentiels. A ce sujet, Mbiafeu Dieudonné observe à juste titre dans son mémoire (5), que près de la moitié des collections de la bibliothèque de l'université de Yaoundé n'est d'aucune utilité à ses usagers. Cette situation n'est pas particulière à la seule bibliothèque universitaire. Eyango Mouen dans son mémoire précité, fait la même observation au sujet des autres centres de documentation, lorsqu'il examine le fonds documentaire du Cameroun. L'auteur constate que "la grande majorité du stock documentaire est constituée par voie d'échanges ou par service gratuit". Dans ces conditions, on comprend assez aisément que le contenu des documents ainsi reçus en dons ne soit pas toujours pertinent et ne présente pas toujours beaucoup d'intérêt pour les lecteurs.

Par ailleurs, dans une note d'étude qu'il avait soumise au Chancelier le 22 Novembre 1944 (6), le bibliothécaire en chef, Peter Chtaeh Nkanganfack mettait en exergue les insuffisances de la bibliothèque universitaire. Il attirait l'attention sur le fait que la population universitaire avait atteint 4000 étudiants. Or à la rentrée scolaire 1973-74? on évaluait cette population à 6000 étudiants. Celle-ci était passée comme nous l'avons signalé plus haut à 10 000 en 1978-79.

Le bibliothécaire en chef concluait que les besoins des étudiants n'étaient satisfaits ni en places assises, ni en livres. Aussi ressortait-il de cette note que la bibliothèque de l'université de Lagos au Nigéria, ouverte à la même époque que la nôtre, comptait déjà plus de 178 000 volumes contre 58 000 à Yaoundé. Ces volumes étaient destinés à moins de 4 000 étudiants à Lagos contre 6 000 à Yaoundé. En outre la bibliothèque universitaire de Lagos disposait de plus de 1200 places assises. Cette petite comparaison dénote une fois de plus l'avance prise par les pays de tradition anglaise sur ceux de tradition française en matière de bibliothèque.

En résumé, à l'issue de cette première partie de notre exposé l'on peut affirmer que la problématique de la lecture en milieu universitaire camerounais reste encore posée. L'examen de l'industrie du livre au niveau national nous a permis de constater que le Cameroun dispose d'un nombre relativement important de maisons d'édition. Toutefois, quand on se penche sur la typologie des livres publiés au Cameroun, l'on est déçu de constater que la quotité qui revient aux ouvrages d'érudition est très faible. En effet, les livres à vocation académique produits au Cameroun sont en majorité destinés aux élèves des écoles primaires et secondaires. La situation n'est guère satisfaisante quand on s'interroge sur la contribution de la bibliothèque de l'université au développement de la lecture. Cette dernière, avons-nous fait remarquer plus haut, est la plus riche du pays. Elle est sinon la seule, du moins la plus apte à répondre aux aspirations des universitaires. Malheureusement, quelques études abordant le fonds documentaire de cette institution montrent qu'une partie importante de ce fonds présente très peu d'intérêt pour ses usagers. Aussi, eu égard au nombre relativement élevé des étudiants, la bibliothèque universitaire ne parvient pas à satisfaire efficacement les besoins de ces derniers tant en livres qu'en places assises.

Pour pallier ces insuffisances, le bibliothécaire en chef de l'université avait, en 1974, proposé au Chancelier la création d'une librairie universitaire. Cette librairie devait avoir pour mission de vendre des livres aux étudiants et aux enseignants. Cette proposition a été favorablement accueillie par les autorités universitaires. La

librairie fonctionne activement depuis bientôt quatre ans. Peut-on voir en cette institution nouvellement créée un facteur porteur d'espoir pour le développement de la lecture au sein de la communauté universitaire nationale ? Telle est la question que nous nous proposons d'étudier dans le deuxième chapitre de notre exposé.

## Bibliographie du Chapitre I

=====

- (1) MINTSA-ZE (Manasse). - La Situation de l'édition au Cameroun des origines à 1970. - Villeurbanne : E.N.S.B., 1979. - p. 24.
- (2) S.I.A. (Kotei). - Le Livre aujourd'hui en Afrique. - Paris : UNESCO, 1982. - p. 29.
- (3) FOKOUG (Mathieu). - La Formation des utilisateurs : une solution à la sous-exploitation des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur des pays d'Afrique Noire d'expression française. - Villeurbanne : E.N.S.B., 1978. - p. 17.
- (4) EYANGO MOUEN (Alexis). - La Participation de l'Afrique aux systèmes internationaux d'information scientifique et technique : Cas du Cameroun. - Villeurbanne : E.N.S.B., 1982. - p. 27.
- (5) MBIAFEU (Dieudonné). - La Politique culturelle du Cameroun (Bibliothèque) : pour une meilleure promotion du livre et de la lecture. - Villeurbanne : E.N.S.B., 1980. - p. 16.
- (6) CHATEH (Peter). - Création d'une librairie universitaire à Yaoundé : rapport adressé à Monsieur le Chancelier de l'université. - Yaoundé, 1974.



## CHAPITRE DEUXIEME

### II- LA LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE : UNE SOLUTION EFFICACE A LA PROMOTION DE LA LECTURE ?



#### II.1 - HISTORIQUE SUR LA LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE

La librairie de l'université de Yaoundé est née de la volonté des autorités universitaires de combler les lacunes de la bibliothèque universitaire. Elles entendaient pallier les insuffisances précitées en donnant à la communauté universitaire la possibilité de se procurer à peu de frais la documentation indispensable pour les études et la recherche. Cette librairie qui a été inaugurée le 27 mai 1981 par le Chancelier de l'université, mais dont les portes ont été ouvertes depuis 1980, a des origines un peu plus lointaines. En effet, comme nous l'avons vu un peu plus haut, c'est en date du 22 novembre 1974 que M. Peter CHATEH Nkanganfack, bibliothécaire en chef de l'université de Yaoundé avait saisi le Chancelier d'une note requérant la création d'une librairie au sein de l'université. Ce faisant, le bibliothécaire en chef ne faisait que traduire le désir exprimé par les participants à la commission de la bibliothèque du 25 mai 1974. Ce désir était aussi celui des étudiants qui, face à l'inaptitude de la bibliothèque universitaire à satisfaire efficacement leurs besoins, avaient demandé au bibliothécaire en chef s'il n'était pas possible que la bibliothèque puisse commander et leur vendre des livres. Les doléances estudiantines étaient compréhensibles dans la mesure où les ouvrages de niveau universitaire faisaient pratiquement défaut dans les librairies de la ville. La situation à ce sujet n'a pas beaucoup évolué. On peut même affirmer qu'à l'exception de la librairie des Editions CLE, la majorité pour ne pas dire la totalité des établissements où on peut acheter des livres à Yaoundé, ne sont en fait pas des librairies à proprement parler. Ce sont pour la plupart des magasins de vente de papier, de fournitures de bureau, de journaux, de livres scolaires destinés

essentiellement aux élèves des établissements d'enseignement élémentaire et secondaire. C'est peut-être ce qui explique que ces "librairies" ne connaissent de l'affluence qu'à l'occasion des rentrées scolaires. Aussi, avant l'ouverture effective de la librairie universitaire, la bibliothèque universitaire s'était vue obligée de vendre provisoirement des livres aux étudiants. Dans le cadre de la création de la librairie universitaire proprement dite, le bibliothécaire en chef avait été chargé d'un certain nombre de missions. C'est ainsi que sur le plan local, il avait effectué une mission d'étude à Douala, Bota, Buéa et Victoria. Par cette mission, le bibliothécaire en chef devait se renseigner auprès des libraires des villes sus-énumérées, des modalités d'achat et de paiement des livres de langue anglaise d'une part et, s'informer de la possibilité pour ces libraires d'approvisionner la bibliothèque universitaire en livres, d'autre part. On ne tarda pas à observer que l'intervention des libraires précités dans le processus d'acquisition des livres devait entraîner des charges supplémentaires pour la librairie universitaire. Il en était ainsi notamment en matière des frais de transport. C'est ce qui explique que cette tentative de collaboration avec les libraires locaux ait été abandonnée par les autorités universitaires.

Sur le plan extérieur, une première mission avait permis au bibliothécaire en chef de se rendre au Nigéria au mois de septembre 1974. Il s'agissait au cours de cette mission de visiter les universités nigérianes dotées d'une librairie universitaire. Ceci devait permettre au bibliothécaire en chef de se rendre compte des problèmes liés au fonctionnement d'une telle institution. C'est ainsi qu'il s'était informé sur les questions relatives au statut, au budget, au personnel et à la direction des librairies universitaires visitées. Une seconde mission avait conduit le bibliothécaire en chef à Paris et à Londres au mois d'août 1976. Cette mission devait lui permettre de contacter les éditeurs parisiens et londoniens afin de discuter avec eux des modalités de fourniture de livres à la librairie universitaire. Ces diverses démarches ont été concluantes puisqu'elles ont contribué à la réalisation effective de la librairie. Cette librairie ainsi créée fonctionne dans un immeuble moderne bâti sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée comporte une grande surface de vente et deux magasins destinés respectivement

au stockage des livres et des autres fournitures scolaires. Il est équipé de rayonnages appropriés. L'étage abrite les bureaux et comporte également une grande salle de vente équipée. A l'issue de cet historique ainsi présenté, le moment semble indiqué d'examiner la question que nous avons soulevée plus haut. Il s'agit en d'autres termes de savoir si la librairie universitaire telle qu'elle fonctionne actuellement est une solution efficace à la promotion de la lecture. Pour mener à bien cette question, nous examinerons d'abord l'organisation de la librairie universitaire. Nous consacrerons ensuite quelques lignes à l'acquisition documentaire à la librairie universitaire. Enfin, nous nous arrêterons sur les problèmes de vente à la librairie universitaire.

## II.2 - DE L'ORGANISATION DE LA LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE

L'analyse de l'organisation de la librairie universitaire peut paraître étrange à la question soulevée dans ce chapitre. Toutefois, si on admet que le rendement d'une institution est dans une certaine mesure fonction de son organisation, il semble logique de nous arrêter un instant sur cet aspect de la question. Fort de cette remarque, nous pouvons nous demander si les structures actuelles de la librairie universitaire lui permettent d'assurer efficacement la promotion de la lecture à l'université de Yaoundé. La question ainsi posée nous conduit à examiner d'une part les modalités d'administration de la librairie, et celles de son fonctionnement d'autre part.

### II.2.1. Les modalités d'administration de la librairie universitaire

D'un point de vue essentiellement administratif, on se rappelle qu'avant son fonctionnement dans l'immeuble actuel, le service de la librairie universitaire a débuté ses activités dans les locaux de la bibliothèque centrale de l'université. Faute de statut spécifiant la place de la librairie au sein des autres institutions de l'université, cette situation initiale semble placer la librairie sous la tutelle de la bibliothèque. Aussi est-il malaisé, en l'état actuel des choses, d'analyser de façon rigoureuse l'administration de la librairie. Néanmoins, à la lecture du rapport n° 74/SCB/1025/PC/EMC du 22 novembre

1974, par lequel le bibliothécaire en chef proposait au Chancelier la création d'une librairie universitaire à Yaoundé, on peut admettre que l'administration de cette dernière repose sur un comité directeur. En effet, il ressort de ce rapport que "la librairie universitaire est une entreprise de grande envergure. Sa direction ne sera pas seulement aux mains du Directeur. Un comité directeur (...) doit se charger de diriger les opérations et l'orientation". Au sens du rapport, le comité directeur a pour rôle de définir la politique générale de la librairie et d'en suivre le déroulement. Sa composition est la suivante :

- . trois professeurs à raison d'un par faculté,
- . quatre professeurs à raison d'un par grande école,
- . les bibliothécaires des grandes écoles,
- . le chef de service des bibliothèques et son adjoint,
- . le chef de service de la librairie universitaire,
- . le secrétaire général de l'université,
- . l'intendant de l'université,
- . le chef du service financier.

La librairie, précise le rapport précité, doit rendre compte au comité chaque année. Peut-on au regard du comité directeur ainsi constitué et de son rôle, conclure à une efficacité de la librairie universitaire ? La réponse à cette question mérite d'être nuancée. En effet, à en juger par la qualité des membres constitutifs dudit comité, on peut penser que la librairie universitaire bénéficiera d'une bonne politique générale : les différentes facultés de l'université ainsi que les grandes écoles de la ville y sont représentées à la fois par leurs professeurs et bibliothécaires. Ceux-ci connaissent assez bien les besoins de leurs communautés en livres. Mais s'il ne fait aucun doute qu'ils connaissent mieux que quiconque les livres qui permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances, les signalent-ils toujours au libraire ? L'affirmation ici n'est pas évidente. Nous y reviendrons plus loin en abordant le problème des acquisitions. Par ailleurs, la présence du chef de service financier de l'université au sein du Comité directeur nous semble pertinente si on peut voir en lui le garant de la régularité des opérations comptables de l'établissement.

On remarquera cependant qu'au regard de la gestion de

la librairie universitaire, rien n'est dit quant au rôle dévolu à son chef de service. Ne doit-on pas voir là un vide administratif dont les retombées à long terme pourraient entraver le bon fonctionnement de l'institution ? En effet, chargé de l'application de la politique générale définie par le comité directeur, le chef de service de la librairie -comme du reste l'ensemble du personnel- devrait avoir des attributions rigoureusement définies. Une telle définition des attributions présente le double avantage de responsabiliser le personnel de la librairie et de rendre sa gestion moins aléatoire. On entrevoit ainsi en filigrane, l'impérieuse nécessité d'un statut portant organisation et fonctionnement de la librairie de l'université de Yaoundé. Les modalités d'administration ainsi sommairement brossées, il convient d'examiner celles qui président au fonctionnement de la librairie universitaire.

#### II.2.2. Les modalités de fonctionnement de la librairie universitaire

---

La librairie de l'université de Yaoundé bénéficie-t-elle des moyens lui permettant de bien fonctionner ? Telle est la question que nous examinons sous cette rubrique. L'analyse ici sera menée au triple point de vue des moyens financiers, des moyens matériels et des moyens en personnel de la librairie universitaire.

Sur le plan financier, dans le rapport précité, le bibliothécaire en chef prévoyait en 1974, un capital initial de vingt six millions de francs CFA (520 000 FF) pour l'achat de livres. Ce rapport précisait que les crédits de la librairie augmenteront progressivement. Notons à ce sujet que les crédits d'achat de livres à la librairie universitaire sont une subvention gouvernementale prélevée sur le budget de l'université. Ces crédits sont relativement substantiels, voire suffisants puisque jusqu'à présent, la librairie universitaire peut satisfaire d'une part aux nombreuses demandes de ses usagers et honorer ses engagements auprès de ses fournisseurs tant nationaux qu'outre Atlantique (France, Grande-Bretagne et U.S.A.). C'est donc dire que financièrement la librairie universitaire est apte à subvenir aux besoins de la population universitaire en livres. Si tel est le cas en matière financière, en est-il de même quant aux moyens matériels ?

Du point de vue matériel, nous avons déjà précédemment observé que la librairie universitaire dispose d'un rayonnage relativement bien fait. Mais si ce rayonnage convient assez bien au classement des livres de moyen ou de grand format, il est souhaitable d'équiper la librairie de présentoirs métalliques mobiles pour le classement des livres au format de poche, notamment ceux de la collection "Que sais-je" publiés aux Presses universitaires de France. Aussi serait-il souhaitable de décongestionner le bureau de comptabilité qui englobe actuellement le secrétariat et le service de commande.

En ce qui concerne ses moyens en personnel, la librairie universitaire fonctionne avec onze employés dont :

- . un chef de service titulaire d'une licence et ayant suivi une formation en bibliothéconomie,
- . un comptable assisté d'un aide-comptable,
- . deux dactylos,
- . un magasinier,
- . un responsable des ventes et une vendeuse,
- . une caissière,
- . deux agents chargés du nettoyage,
- . un veilleur de nuit.

Du point de vue numérique, la librairie dispose d'un personnel lui permettant de bien fonctionner. Mais on remarquera que, hormis le chef de service, le comptable et son adjoint, ainsi que la caissière qui sont qualifiés pour pouvoir bien assumer leurs tâches, le reste du personnel n'a pas reçu une formation adéquate. Il serait souhaitable que les autres employés, notamment le magasinier, le responsable des ventes et l'agent chargé de la préparation des commandes puissent bénéficier de stages de formation. A l'issue de cette présentation de l'organisation de la librairie universitaire, il semble intéressant d'examiner le problème de l'acquisition dans les lignes qui suivent.

### II.3 - DE L'ACQUISITION DES DOCUMENTS A LA LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE

Dans ce paragraphe, nous nous proposons d'examiner comment est organisée l'acquisition documentaire à la librairie universitaire.

Nous serons ainsi conduits à présenter d'une part la politique d'acquisition de la librairie universitaire et les rapports entre cette même librairie et ses fournisseurs. Chemin faisant nous nous interrogerons si cette politique permet à la librairie de fournir à ses usagers les documents dont ils ont besoin.

### II.3.1. La politique d'acquisition de la librairie universitaire

Le choix des livres destinés à la vente dans une librairie universitaire est une question fondamentale à plus d'un titre. En effet, une politique d'acquisition judicieusement réfléchie permet à la librairie de proposer à sa clientèle des livres à la fois variés et pertinents. La formule pratiquée en matière d'acquisition de livres à la librairie de l'université de Yaoundé consiste actuellement à solliciter des enseignants des facultés et grandes écoles la liste des ouvrages à commander pour leurs étudiants. Cette politique qui fait de l'acquisition un domaine réservé aux professeurs comporte à prime abord de nombreux avantages. Elle n'est cependant pas exempte d'inconvénients. Au chapitre des avantages, nous partageons le point de vue de Gilles Paradis quand il affirme que : "la meilleure façon de connaître un milieu est certainement d'y vivre et, à cet égard, le professeur occupe une position stratégique quand vient le moment de choisir la documentation propre au travail universitaire" (1). En effet comme le remarque par ailleurs l'auteur de cette citation, grâce aux "connaissances acquises entre autres, par la lecture de livres et de périodiques, les contacts avec les collègues et la participation aux congrès, seul le professeur peut aisément identifier la documentation requise par son enseignement et sa recherche, de même que les besoins réels de ses étudiants" (1). Ces avantages que laisse apparaître la formule confiant le choix des ouvrages aux professeurs mériterait d'être encouragée si elle n'était vulnérable à quelques reproches. Au chapitre de ces derniers, on remarque que, bien qu'ils soient sollicités à communiquer au libraire la liste des livres à commander pour leurs étudiants et pour leurs besoins de recherche et d'enseignement, certains professeurs ne participent pas à l'acquisition documentaire. C'est ainsi par exemple qu'en vue de la préparation de la rentrée scolaire 1982-83, alors que nous étions encore en service à la librairie universitaire, une circulaire signée du Chancelier de l'université, avait été adressée à l'ensemble des

facultés et grandes écoles. La circulaire invitait les professeurs des établissements concernés à communiquer au libraire ou au bibliothécaire la liste des livres à commander. Certains professeurs (heureusement minoritaires) restèrent indifférents à la circulaire précitée.

Par ailleurs, quand bien même certains professeurs font parvenir des listes de commandes au libraire, les ouvrages requis répondent beaucoup plus à leur attente qu'à celle des étudiants, principaux destinataires de la librairie universitaire. En effet, sollicité à leur présenter les livres disponibles à la librairie en certaines disciplines, lesquels avaient été pourtant recommandés par des professeurs, nous avons entendu les étudiants regretter qu'il n'y ait pas sur nos rayons tels ou tels autres livres qui, selon eux leur offrent beaucoup plus de facilité de lecture et de compréhension.

Il est même arrivé que des livres recommandés par certains professeurs se vendent difficilement. Dans ces conditions, il paraît nécessaire de repenser la politique d'acquisition actuellement suivie à la librairie universitaire. A ce sujet, nous exposerons un peu plus loin la formule qui nous semble la plus propice pour les usagers de la librairie. Si telle est la situation en matière des acquisitions, qu'en est-il des rapports entre la librairie et ses fournisseurs ? Ce sera l'objet du paragraphe suivant.

### II.3.2. Les rapports entre la librairie universitaire et ses fournisseurs

C'est une évidence que d'affirmer que la librairie universitaire entretient des relations commerciales avec ses fournisseurs. Aussi dans les relations de cette nature, la disponibilité d'un fournisseur à approvisionner un acquéreur est fortement conditionnée par la crédibilité de ce dernier. Il n'est peut-être pas inutile de préciser que la librairie universitaire est un établissement public. C'est dire que les règles qui président à sa gestion sont celles de la comptabilité administrative. Le principe fondamental de cette comptabilité consiste pour les établissements publics à ne s'acquitter de leurs engagements financiers vis à vis de leurs cocontractants qu'après avoir obtenu de ceux-ci les prestations correspondantes. Ces règles ainsi brièvement présen-



tées sont-elles de nature à faciliter les rapports de la librairie universitaire avec ses fournisseurs ? Nous tenterons de répondre à cette question en examinant les transactions de la librairie universitaire avec ses principaux partenaires.

D'une manière générale, les livres vendus à la librairie de l'université de Yaoundé proviennent d'une part des fournisseurs étrangers et des fournisseurs locaux d'autre part. Pour ce qui est des livres édités à l'étranger, la librairie universitaire les achète essentiellement en France et en Grande-Bretagne, et, éventuellement aux Etats-Unis d'Amérique.

En ce qui concerne les livres vendus ou édités en France, les principaux fournisseurs français sont la librairie Guy BOUSSAC, les maisons d'édition DALLOZ, ARMAND COLIN, LE SEUIL, VUIBERT, Eugène BELIN, ECONOMICA, et C.C.L.S. Les relations commerciales entre la librairie universitaire et ses fournisseurs français souffrent d'une difficulté majeure. Celle-ci résulte de l'incomptabilité du mode de paiement des factures pratiqué par la librairie et celui exigé par ses fournisseurs. Le système consiste pour la librairie à régler les factures des marchandises reçues par des ordres de virement. Comme nous l'avons signalé un peu plus haut, ces ordres de virement ne peuvent être envoyés aux fournisseurs que dès que les colis (livres) sont déjà reçus à la librairie. Or les fournisseurs français trouvent que ce procédé est non seulement lent, mais ne constitue pas en soi une garantie qu'ils obtiendront le paiement de leurs marchandises. Pour cette raison, certains fournisseurs refusent de satisfaire aux nouvelles commandes de la librairie jusqu'à ce qu'elle les ait désintéressés des précédentes. D'autres par contre, refusent absolument de livrer des marchandises à la librairie avant tout paiement préalable. Devant la réticence de ces derniers, la librairie est parfois contrainte de passer par des fournisseurs intermédiaires qui achètent des livres en France et les lui revendent. La librairie universitaire est d'autant contrainte à procéder ainsi, que dans le domaine de l'édition du livre, la spécialisation est de règle. Chaque maison n'édite que des livres d'une ou quelques disciplines déterminées. Ce faisant, les intermédiaires revendent les livres plus chers que ne le feraient les éditeurs qui exigent

d'être payés au préalable.

En ce qui concerne les livres en provenance de la Grande-Bretagne, les principaux fournisseurs de la librairie universitaire sont : OXFORD UNIVERSITY PRESS, CASSELL et MACMILLAN. Hormis ces trois éditeurs, la quasi-totalité des fournisseurs anglais exigent d'être payés avant toute expédition de marchandises. Aussi le service de comptabilité chargé de l'engagement des dépenses de la librairie se refuse à payer les marchandises avant la livraison. En plus des difficultés de paiement des ouvrages anglais, ceux que la librairie réussit à acheter en Grande-Bretagne ne parviennent à Yaoundé qu'après un très long délai. C'est ainsi qu'une commande anglaise met en moyenne deux mois par avion, et six mois par bateau. Devant ces difficultés, la librairie universitaire collabore provisoirement avec les fournisseurs locaux qui lui vendent des livres anglais. S'il est vrai qu'elle n'achète des livres à ces derniers que dans la mesure où les prix proposés avoisinent ceux des catalogues des éditeurs, il demeure qu'en procédant ainsi la librairie universitaire perd substantiellement les remises que lui consentiraient les éditeurs.

Sur le plan local, l'acquisition des livres publiés au Cameroun ne pose pas de problèmes à la librairie universitaire. Elle les achète au prix du catalogue des éditeurs et ce, d'autant qu'elle s'approvisionne directement auprès de ces derniers (Editions CLE, CÉPER et IMPRIMERIE NATIONALE). Si telles sont les conditions dans lesquelles la librairie universitaire achète les livres, il nous semble intéressant d'examiner comment s'effectue leur vente. Ce sera l'objet du paragraphe suivant.

#### II.4 - DE LA VENTE DES LIVRES A LA LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE

Sous cette rubrique, deux points retiendront notre attention. Il s'agit d'une part de la politique de vente suivie à la librairie universitaire et du pouvoir d'achat des étudiants. Nous examinerons successivement ces deux points.

#### II.4.1. La politique de vente de la librairie universitaire

Comme nous l'avons relevé plus haut, le but poursuivi par les autorités universitaires en créant une librairie au sein de l'université de Yaoundé, consistait à pallier les insuffisances de la bibliothèque universitaire devenue à la fois trop étroite et pas assez fournie pour répondre aux besoins d'une population estudiantine sans cesse croissante. La librairie universitaire avait donc pour mission de vendre aux étudiants des livres aux plus bas prix possibles. Le rapport n° 74/SCB/1025/PC/EMC du 22 novembre 1974 précité énonce assez clairement la politique de vente à suivre par la librairie. En effet, aux termes de ce rapport, "la librairie ne devra pas vendre à des prix supérieurs à ce qu'on trouve ailleurs en ville..."

La politique de vente ainsi définie, les autorités universitaires ont également doté la librairie universitaire des moyens nécessaires pour l'accomplissement de sa mission. C'est ainsi qu'en plus du crédit d'achat des livres qu'elle octroie à la librairie, l'université prend intégralement en charge, le salaire du personnel ainsi que les dépenses afférentes à la consommation d'eau et d'électricité. Ces mesures aidant, le prix du livre se trouve sensiblement allégé. Ce prix est calculé uniquement sur la base du prix d'achat majoré du coût de transport. Mais est-ce donc dire que les prix de vente pratiqués à la librairie universitaire mettent les livres à la portée de toutes les bourses ? Nous touchons là aux problèmes du pouvoir d'achat des étudiants auxquels sont consacrés les lignes qui suivent.

#### II.4.2. Le pouvoir d'achat des étudiants

Pour répondre à la question ci-dessus posée, une double distinction mérite d'être faite. Celle-ci porte d'une part sur les étudiants, principaux clients de la librairie universitaire et sur les livres vendus d'autre part.

En ce qui concerne les étudiants auxquels sont destinés les livres en vente à la librairie, on en dénombre trois catégories : ceux qui inscrits à l'université ou dans une grande école nationale bénéficient d'une bourse gouvernementale, les travailleurs qui, désireux d'approfondir leurs connaissances ou d'améliorer leur situation

sociale, prennent des cours à l'université et, enfin les étudiants réguliers (c'est-à-dire qui n'exercent aucune activité extra-académique) qui n'ont aucune bourse. Les deux premières catégories d'étudiants peuvent plus ou moins aisément acheter des livres à la librairie universitaire. Par contre, les étudiants non-boursiers dont le nombre n'est pas négligeable, ne peuvent s'offrir des livres que très difficilement. Ceci d'autant qu'au Cameroun, il est souvent difficile pour un étudiant qui arrive à l'université, surtout s'il est issu de milieu modeste, de bénéficier d'une aide familiale. Car les parents se disent qu'une fois parvenu en faculté, l'étudiant est automatiquement boursier. Or si la bourse est effectivement automatique dans les grandes écoles où l'entrée est sélective, et se fait sur concours, il n'en est pas de même dans les facultés. Cette situation est d'autant déplorable qu'elle désoriente bon nombre d'étudiants qui, dépourvus de moyens financiers pour subvenir à leurs besoins essentiels en faculté, quittent celle-ci pour concourir à l'entrée de telle ou telle grande école. Ce faisant, ce n'est toujours pas parce que la carrière à laquelle prépare la formation reçue à l'école intéresse le candidat. Aussi ce dernier uniquement motivé par la bourse, n'est parfois pas intellectuellement ou psychologiquement apte à suivre les enseignements de l'école. Il s'ensuit alors des échecs aux examens, lesquels conduisent au renvoi que d'aucuns qualifient de déperdition scolaire et qui en fait est un problème de mauvaise orientation de l'étudiant.

En ce qui concerne les livres, ceux fabriqués par les maisons d'édition locale se vendent à des prix abordables. Et ce, en dépit des taxes douanières qui frappent les produits importés nécessaires à l'industrie du livre. Dans une interview qu'il a accordée à "Jeune Afrique" à l'occasion du salon annuel du livre d'expression française, Jean Dihang, Directeur des Editions CLE, affirme à ce sujet qu' "une convention universelle de l'Unesco, signée par les pays africains, permet l'importation du livre en franchise de douane ; mais cette convention ne favorise que l'édition occidentale. Car les matières premières utilisées pour fabriquer des livres en Afrique sont normalement taxées! Dès lors, il ne nous reste qu'une solution : faire imprimer nos produits à l'étrangers, et les importer".

Quant aux livres importés, ils coûtent relativement cher et représentent près de 96 % du stock de la librairie universitaire. Seule une fraction d'étudiants aisés peut se les procurer. Cette observation donne raison à S.I.A. Kotei qui affirme que : "la capacité de lire et d'acheter des livres est le seul critère essentiel qui permet de dire si un ouvrage se vendra" (3). C'est ainsi que, pour ce qui est du cas de la librairie universitaire, une bonne partie de livres qui y sont disponibles, ne se vendent pas beaucoup. Non pas qu'ils ne soient pas intéressants, ou que les étudiants ne sachent pas les lire, mais tout simplement parce que leurs prix relativement élevés les rendent inaccessibles. Il en est ainsi particulièrement de certains ouvrages relatifs aux disciplines scientifiques (médecine, physique, chimie, mathématiques, etc), juridiques, économiques et technico-commerciales. Ainsi, s'il est vrai que le but recherché par la librairie universitaire n'est pas le profit, les conditions d'acquisition des livres étrangers, rendues difficiles par les coûts de transport et le recours aux services des intermédiaires dans certains cas, majorent sensiblement les prix des livres.

En résumé, nous retiendrons de ce chapitre que la création d'une librairie au sein de l'université de Yaoundé répond à un besoin conjointement exprimé par les responsables académiques et les étudiants. Cependant, s'il est aujourd'hui constant, qu'en offrant à la communauté universitaire la possibilité de se procurer des ouvrages indispensables à la recherche et à l'approfondissement des connaissances, cette librairie contribue à la promotion de la lecture au sein de l'université, il ne semble pas permis, du moins au stade actuel de son existence, d'admettre sans réserve que cette nouvelle institution constitue une solution efficace à la promotion précitée. L'analyse menée au triple point de vue de l'organisation, de la politique d'acquisition et de vente révèle quelques insuffisances auxquelles il convient d'apporter des aménagements si on veut rendre la librairie efficace. C'est dire que l'ensemble des facteurs nécessaires à une bonne promotion de la lecture en milieu universitaire camerounais ne semblent pas encore réunis. Comment peut-on envisager améliorer la situation actuelle ? C'est à cette question que nous nous proposons de répondre dans le dernier chapitre de notre exposé.

## Bibliographie du Chapitre II

=====

- (1) PARADIS (Gilles). - Le Choix des documents dans les bibliothèques universitaires ou de recherche.  
In : "Documentation et bibliothèques", juin 1977, vol. 23, p. 88.
- (2) Jeune Afrique, n° 1165 du 4 mai 1983, p. 59.
- (3) S.I.A. (Kotei). - Le Livre aujourd'hui en Afrique. - Paris : Unesco, 1982. P. 91.

## CHAPITRE TROISIEME

### III - POUR UNE AMELIORATION DE LA SITUATION ACTUELLE



L'analyse faite dans les deux premiers chapitres au double plan des facteurs nécessaires à la promotion de la lecture et de l'efficacité de la librairie universitaire, nous a permis de faire le point sur la situation de la lecture en milieu universitaire camerounais. Cette situation n'est guère très encourageante. L'étudiant camerounais désireux de lire pour approfondir ses connaissances se heurte à de nombreuses difficultés dont l'inaptitude de la bibliothèque universitaire à mettre à sa disposition la majeure partie des livres dont il a besoin, celle de la librairie universitaire à lui vendre certains livres (notamment ceux importés de l'étranger) à un prix abordable (faible pouvoir d'achat de l'étudiant camerounais et de l'étudiant africain en général), celle de l'industrie locale du livre à produire des ouvrages d'érudition en quantité suffisante pour répondre aux besoins d'une population universitaire toujours plus nombreuse.

Dans le présent chapitre, nous essayons de proposer des orientations qui nous semblent de nature à améliorer la situation actuelle. Comme nous venons de l'évoquer, les obstacles qui freinent le développement de la lecture en milieu universitaire camerounais sont divers. Il ne nous échappe point que ces difficultés ne peuvent toutes être résolues d'emblée. Admettre le contraire, ce serait faire preuve d'irréalisme. C'est la raison pour laquelle nous proposons aux décideurs un déblocage de la présente situation suivant un ordre qui tient compte de l'aptitude que présente chacune des trois principales institutions qui concourent actuellement à la promotion de la lecture à l'université. Ainsi compte tenu du fait qu'en ce moment, la librairie universitaire est la seule institution qui pallie les insuffisances de la bibliothèque universitaire et des maisons d'édition locales, grâce

à ses importations de livres, il semble qu'il faille d'abord apporter des solutions aux obstacles qui entravent son efficacité. Ensuite, nous ferons quelques propositions pour l'amélioration de la situation à la bibliothèque universitaire. Enfin, nous présenterons quelques mesures dont l'application nous semble indiquée pour l'augmentation de la production locale des ouvrages de niveau universitaire.

### III.1 - POUR UNE EFFICACITE DE LA LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE

Les lignes que nous avons précédemment consacrées à l'examen de la librairie universitaire révèlent que les obstacles qui entravent son action résultent essentiellement du principe de comptabilité administrative qui sous-tend sa gestion, du niveau relativement élevé des prix de certains ouvrages (ceux importés notamment), de sa politique d'acquisition et, dans une certaine mesure, de la qualification professionnelle du personnel. Il s'agit pour nous ici, de proposer les mesures que nous estimons propices à une action dynamique et efficace de la librairie universitaire dans son rôle de promotion de la lecture.

Au niveau financier, nous avons relevé que la librairie universitaire jouit d'un budget d'acquisition suffisamment important pour acheter les ouvrages dont sa clientèle a besoin. Malheureusement l'opposition entre les règles de comptabilité privée observées par les fournisseurs et celles de la comptabilité administrative appliquées par la librairie ne facilite pas ses transactions commerciales. L'amélioration de la situation à ce niveau consiste à doter la librairie universitaire des règles de gestion souple. C'est peut-être pour éviter les difficultés liées à l'application de la comptabilité administrative qu'à l'issue de la réunion du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique et du Conseil national des affaires culturelles qui s'est tenue à Yaoundé du 18 au 22 décembre 1974, que la Commission n° 3 chargée d'examiner les questions de la promotion scientifique et technique, a demandé "qu'au niveau financier, des moyens adéquats, à gestion souple, soient mis à la disposition de la recherche pour l'accomplissement de sa haute mission" (1). Une telle gestion permettrait à la librairie universitaire d'honorer ses engagements auprès



des fournisseurs dans les délais les plus brefs. Elle échapperait par ce fait même au refus de certains éditeurs étrangers qui exigent d'être payés avant la livraison des colis et pourrait aussi se passer des services des intermédiaires revendeurs.

Au niveau des prix, il s'agit de trouver une formule d'achat qui rendrait les livres moins onéreux et permettrait aux étudiants de les acquérir beaucoup plus facilement. A ce sujet, il est à noter que plus la commande d'un libraire chez un éditeur est quantitativement importante, plus la remise que lui consent ce dernier est substantielle. Cette remise peut aller jusqu'à 30% des prix indiqués dans le catalogue de l'éditeur. Pour que la librairie universitaire puisse bénéficier d'une telle remise, nous proposons qu'il lui soit reconnu, dans un premier temps, le monopole d'achat d'ouvrages pour tous les établissements rattachés à l'université et se trouvant à Yaoundé. La librairie universitaire ne devra pas revendre les ouvrages ainsi acquis à ces établissements. Ceux-ci lui transféreront uniquement leurs crédits d'achat de livres et supporteront les frais de transport au prorata de leurs commandes. Dans un second temps, le système pourra être étendu aux autres centres universitaires du pays si l'expérience menée au niveau de Yaoundé s'avère concluante. Ainsi donc, la librairie de l'université de Yaoundé pourra dans un avenir plus ou moins proche, devenir le centre national d'importation des ouvrages nécessaires aux établissements d'enseignement supérieur et aux chercheurs. L'objectif principal de la librairie universitaire demeurant de réduire au maximum le prix de vente des livres qu'elle offre à sa clientèle, nous proposons également que les autorités universitaires entreprennent des démarches auprès du Ministère des transports. Ces démarches auront pour but d'examiner les conditions dans lesquelles la compagnie nationale de navigation peut transporter, à peu de frais, les colis destinés à la librairie universitaire. L'expérience camerounaise prouve que le gouvernement est prêt à apporter son aide à un secteur quelconque de l'activité nationale dès lors que celui-ci s'inscrit dans ses grandes orientations. En effet, entre autres, l'université est conçue dans la politique culturelle du Cameroun, comme un instrument de promotion de la recherche scientifique (2). Aussi, convaincu que le livre joue un rôle important

dans la recherche scientifique, en permettant au chercheur de situer ses travaux par rapport à l'état des connaissances à un moment donné, il nous semble permis de penser que ces démarches s'inscrivent dans la dynamique de la politique culturelle de notre pays.

Au niveau de la politique d'acquisition, nous avons relevé que la responsabilité du choix des ouvrages en vente à la librairie incombe principalement aux professeurs. Or ce choix ne satisfait pas totalement les étudiants qui, rappelons-le forment la majorité des clients de la librairie universitaire. Ici donc, il s'agit de proposer une formule d'acquisition qui tient compte des besoins du plus grand nombre des usagers de la librairie. La meilleure formule consisterait à faire intervenir dans le processus d'acquisition, non seulement les professeurs mais également le libraire et les bibliothécaires des établissements bénéficiaires des services de la librairie, ainsi que les délégués des étudiants dont un par faculté ou par grande école. Comme le remarque Gilles Paradis, la formule qui laisse l'entière responsabilité du choix des ouvrages aux professeurs "s'applique facilement quand il s'agit de couvrir la bibliographie rétrospective" (3). Or, la communauté universitaire doit autant que faire se peut, être informée des publications les plus récentes, notamment en matière scientifique où les chercheurs rivalisent de découvertes et rendent obsolètes certaines théories jusque là admises. Grâce à un dépouillement régulier de la bibliographie courante, les bibliothécaires et le libraire pourront combler les lacunes laissées par les professeurs. Tout comme nous l'avons dit au sujet de la librairie, les étudiants sont également les plus grands usagers de la bibliothèque universitaire. A ce titre, ils sont mieux placés que quiconque pour demander au libraire de commander pour eux les ouvrages qu'ils ne trouvent pas à la bibliothèque ou qui s'y rencontrent en quantité insuffisante.

Au niveau du personnel, nous avons déjà évoqué la nécessité de lui donner une formation adéquate. L'Association nationale pour la formation et le perfectionnement professionnel en librairie et en papeterie (ASFODELP) (4) nous apprend à cet effet que "si le stock par sa composition et dans son aménagement, est bien l'élément premier

de l'image de marque de la librairie, il ne faut pas négliger la contribution qu'apporte à celle-ci le vendeur qui, à la fois, donne vie à l'assortiment proposé et prête assistance à la clientèle lors de sa recherche ou de son choix". (5). Si ces lignes résument assez bien le rôle du vendeur en librairie, il faut reconnaître que ce rôle ne peut pas être efficacement exécuté par qui veut : animer l'assortiment qu'une librairie propose à ses usagers, aider un client à trouver rapidement un livre qu'il cherche ou lui proposer un autre quand celui désiré n'est pas disponible, sont des choses qui ne s'improvisent pas. C'est la raison pour laquelle la formation du personnel d'une librairie à la dimension de celle de l'université de Yaoundé nous semble indispensable. Dans ce sens, des négociations entre l'université et l'ASFODELP peuvent permettre à cette dernière d'assurer la formation du personnel de la librairie universitaire.

Si ces mesures ci-dessus présentées sont celles que nous jugeons adéquates pour permettre à la librairie universitaire d'atteindre son objectif, il ne nous faut pas perdre de vue que dans un milieu universitaire comme celui du Cameroun, l'institution privilégiée pour la promotion de la lecture demeure la bibliothèque. Aussi allons-nous dans le paragraphe suivant suggérer quelques solutions susceptibles d'améliorer son rendement.

### III.2 - POUR UNE EFFICACITE DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

Nous avons déjà observé qu'au stade actuel de son fonctionnement, la bibliothèque de l'université de Yaoundé n'offre plus de conditions de travail appropriées à ses usagers. D'une part parce que ses disponibilités en places assises sont très limitées ; d'autre part parce que son fonds documentaire n'est pas très riche et est en partie constitué d'ouvrages non pertinents eu égard aux besoins des lecteurs. Si l'on admet que quand bien même la librairie universitaire réunissait les conditions nécessaires pour vendre les livres à un prix bas, il resterait toujours une catégorie d'étudiants démunis qui ne pourront pas se les procurer, on comprend l'intérêt qu'il y a à remédier à la situation dans laquelle se trouve la bibliothèque universitaire

Dans ce sens, on peut dans un premier temps, suivre la voie tracée par Mbiafeu Dieudonné dans le cadre de la revitalisation des bibliothèques camerounaises existantes. En effet l'auteur estime que "la première opération consisterait à les épurer des livres inutiles qu'elles contiennent afin de permettre aux nouveaux qui arriveraient de trouver assez d'espace. Cet espace doit être aussi repensé avec la venue des nouveaux medias, car il est hors de question aujourd'hui que les bibliothèques ne contiennent que des livres" (6).

Comme on peut le remarquer, dans le contexte de la bibliothèque de l'université de Yaoundé, cette solution proposée par Mbiafeu ne peut être que transitoire. Car, compte tenu des effectifs actuels de l'université et de ses écoles annexes, et du taux de croissance de ces effectifs, quand bien même on éliminerait les ouvrages jugés inutiles, les collections de la bibliothèque demeureraient encore insuffisante. De plus le problème des espaces de travail pour les lecteurs resterait toujours posé. C'est pourquoi seul l'agrandissement -et pourquoi pas la reconstruction- de la bibliothèque universitaire se présente à nous comme la solution la mieux indiquée pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de promotion de la lecture au sein de l'université. Ce rôle lui revient d'autant en priorité que, pour reprendre une opinion de Pierre Vandevorde, "un service public de la lecture, quelle que soit sa forme, a pour fonction de permettre un accès au livre ou, plus généralement, au document, dans des conditions qui ne sont pas celles du marché". (7). Dans son entendement, l'auteur n'entrevoit pas la bibliothèque comme une institution contre le marché du livre. Bien au contraire comme un complément à ce marché, nous dirons même un promoteur de marché. En effet, par l'importance de leurs acquisitions les bibliothèques ne sont-elles pas les plus grandes consommatrices de livres ? peut-être faut-il interpréter cette opinion de l'auteur par référence au pouvoir d'achat des lecteurs, compte tenu des facilités d'accès aux livres que leur offrent les bibliothèques (consultation sur place ou prêt à domicile gratuit).

Les mesures nécessaires à l'efficacité de la bibliothèque universitaire ainsi présentées, il nous reste à proposer celles qui nous

semblent favorables à l'augmentation de la production locale des ouvrages d'érudition.

### III.3 - POUR UNE AUGMENTATION DE LA PRODUCTION CAMEROUNAISE DES OUVRAGES D'ERUDITION

"Si l'édition africaine est encore au stade archivistique, c'est tout simplement parce qu'elle manque de public. Ceux qui pourraient lire n'ont pas assez d'argent et ceux qui ont de l'argent ne lisent pas : la lecture ne leur rapporte rien". C'est là la conclusion à laquelle aboutit Ndzinga Amougou à l'issue d'une enquête qu'il a faite sur la question de savoir "pourquoi l'édition africaine piétine-t-elle?" (8).

Cet argument tiré de la faiblesse du pouvoir d'achat des lecteurs africains et camerounais en particulier, n'explique que partiellement l'état de sous-production éditoriale dans lequel se trouve le Cameroun, notamment en ce qui concerne l'édition des ouvrages d'érudition. Cette sous-production s'explique aussi par l'étroitesse du marché universitaire et par la rigueur des mesures douanières. Car si dans l'ensemble on compte près de douze mille étudiants inscrits en faculté ou dans les écoles d'enseignement supérieur, il ne faut pas perdre de vue que la répartition des effectifs entre les différents établissements suivant leurs spécialités respectives réduit considérablement les chiffres de tirage moyen en dessous desquels la publication d'un ouvrage ne saurait être rentable pour un éditeur. Aussi la taxation des produits importés utilisés pour la fabrication du livre est un facteur supplémentaire qui détourne les éditeurs locaux de la publication des ouvrages d'érudition. Il s'agit donc de suggérer ici la voie à suivre pour améliorer quantitativement la production nationale de cette catégorie d'ouvrages.

Au préalable, l'élaboration ou la redéfinition d'une politique nationale cohérente en matière de livre s'impose. Une telle politique est d'autant nécessaire qu'elle se présente comme une des conditions de réussite de la nouvelle politique académique du Cameroun découlant

de la réunion du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de décembre 1974. Cette politique privilégie la publication et l'enseignement des résultats de recherche des professeurs "portant spécifiquement sur les besoins économiques, sociaux et culturels de la nation" (9). A notre sens, cette nouvelle orientation académique ne peut connaître du succès que si l'industrie nationale du livre produit suffisamment de manuels nécessaires aux universitaires et aux chercheurs. C'est pourquoi nous préconisons une politique nationale d'édition qui encouragerait l'augmentation de la production locale de livre. Dans ce sens, l'Etat devrait apporter une aide pluriforme aux éditeurs nationaux et aux lecteurs.

Ainsi donc, dans un premier temps, l'Etat pourra permettre l'importation, en franchise de douane des matières premières qui sont nécessaires à la confection des livres. Il pourra en outre accorder des crédits aux petites maisons d'édition pour leur permettre de se doter d'équipements plus performants que ceux qu'elles utilisent actuellement. Par ailleurs, l'Etat devrait subventionner l'édition des ouvrages d'érudition. Dans un second temps, l'université devrait se doter d'une presse universitaire. Cette dernière aurait pour rôle de publier et de diffuser à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, les résultats des travaux de recherche effectués aussi bien par les professeurs que par les étudiants.

Après avoir ainsi présenté ce qui nous semble être les mesures favorables au développement de la lecture en milieu universitaire camerounais, que pouvons-nous conclure de cet exposé ?

### Bibliographie du troisième chapitre

- (1) BAHOKEN (J.C.), ATANGANA (E.). - La Politique culturelle en République unie du Cameroun. - Paris : Unesco, 1975, p. 52.
- (2) BAHOKEN (J.C.), ATANGANA (E.). - op. cit., p. 39.
- (3) PARADIS (Gilles). - op. cit., p. 90.
- (4) ASFODELP : organisme qui, en France, assure la formation aux différents emplois en librairie. Les candidats peuvent s'inscrire soit dans le cadre des stages courts de formation permanente, soit dans celui des cycles longs de l'enseignement technique spécialisé qui donne droit, en cas de succès, à l'un des diplômes d'Etat suivants : C.A.P., B.T., B.P.
- (5) ASFODELP : Association nationale pour la formation et le perfectionnement en librairie et en papeterie. - Cf. Le Métier de libraire. - Paris : Promodis, 1978. - p. 259.
- (6) MBIAFEU (Dieudonné). - op. cit, p. 21.
- (7) VANDEVOORDE (Pierre). - Les Bibliothèques en France : rapport au Premier Ministre établi en juillet 1981 / par un groupe interministériel présidé par Pierre Vandevoorde, Directeur du livre, Ministère de la culture. - Paris : Dalloz, 1982. - p. 2.
- (8) Cameroon Tribune, n° 2469 des 5 et 6 septembre 1982.
- (9) S.I.A. (Kotei). - op. cit, p. 121.

## CONCLUSION

=====

En substance, il apparaît à l'issue de cet exposé que depuis son accession à l'indépendance le 1er janvier 1960, le Cameroun a fait beaucoup de progrès en matière d'infrastructures nécessaires à la promotion de la lecture. Sur le plan de la production, cet effort se traduit par la création dans le pays, d'un nombre relativement important de maisons d'édition plus ou moins économiquement et techniquement solides. Au niveau universitaire, la situation initiale du Cameroun ne différait pas de celle des autres pays africains, jadis possessions coloniales françaises : comme ces pays donc, le Cameroun ne disposait que d'une bibliothèque universitaire pour subvenir aux besoins des étudiants, des chercheurs et des professeurs en livres. Très vite, cette institution s'est révélée inapte à satisfaire pleinement les besoins des lecteurs. Aussi a-t-on à la différence des autres universités d'Afrique Noire d'expression française, créé une librairie universitaire pour combler les insuffisances de la bibliothèque universitaire.

En dépit de ces progrès notables, on constate malheureusement que la production nationale des ouvrages susceptibles de répondre à l'attente de la communauté universitaire, est insignifiante et que, l'efficacité de la librairie universitaire tout comme celle de la bibliothèque universitaire et des maisons d'édition locale est entravée par un certain nombre d'obstacles. Ces obstacles sont nombreux et justifient la pluralité des orientations que nous avons suggérées pour améliorer la situation actuelle. Puissent-elles contribuer efficacement à la promotion de la lecture dans notre université ! Tel est l'espoir qui nous a motivé tout au long de ces lignes.



## BIBLIOGRAPHIE

=====

The African book and world press : a directory = Répertoire du livre et de la presse en Afrique. - München ; New-York ; Paris, etc.. : KG Saur ; Paris : France-Expansion, 1980. - XXIV-8-244 p.

BAHOKEN (J.C.), ATANGANA (E.). - La Politique culturelle en République unie du Cameroun. - Paris : Presses de l'Unesco, 1975. - 93 p. ; 24 cm. - (Politiques culturelles : études et documents).

Catalogues :

CEPER (éd. 1980-1981)

Editions CLE (éd. 1982-1983)

Editions Saint-Paul (éd. février 1982)

Imprimerie Nationale (éd. 1983)

CHATEH (Peter). - Création d'une librairie universitaire à Yaoundé : rapport adressé à Monsieur le Chancelier de l'université. - Yaoundé 1974. - 8 f.

Le choix des documents dans les bibliothèques universitaires ou de recherche.

In : Documentation et bibliothèque, juin 1977, vol. 23, p. 85-97.

EYANGO MOUEN (Alexis). - La Participation de l'Afrique aux systèmes internationaux d'information scientifique et technique : cas du Cameroun - Villeurbanne : ENSB, 1982. - 52 f. ; 30 cm. - (Note de synthèse).

FOKOUG (Mathieu). - La Formation des utilisateurs : une solution à la sous-exploitation des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur des pays d'Afrique noire d'expression française. - Villeurbanne : ENSB, 1978. - 82 f. ; 30 cm. - (Note de synthèse).

MBIAFEU (Dieudonné). - Politique culturelle du Cameroun (Bibliothèque) : pour une meilleure promotion du livre et de la lecture. - Villeurbanne: ENSB, 1980. - 33 f. ; 30 cm. - (Note de synthèse).

Le Métier de libraire / ASFORDELP, Association nationale pour la formation et le perfectionnement professionnels en librairie et en papeterie. - Paris : Promodis, 1981. - 312 p. ; 24 cm.

MINTSA-ZE (Manasse). - La Situation de l'édition au Cameroun des origines à 1970. - Villeurbanne : ENSB, 1979. - 61 f. ; 30 cm. - (Note de synthèse).

Notre but n'est pas le profit.

In : Jeune Afrique, n° 1165 du 4 mai 1983, p. 59.

Pourquoi l'édition africaine piétine-t-elle ?  
In : Cameroun Tribune, n° 2469 des 5 et 6 septembre 1982.

S.I.A. (Kotei). - Le Livre aujourd'hui en Afrique. - Paris : UNESCO, 1982. - 232 p.

VANDEVOORDE (Pierre). - les Bibliothèques en France : rapport au Premier Ministre établi en juillet 1981 / par un groupe interministériel présidé par Pierre Vandevoorde, Directeur du livre, Ministère de la Culture. - Paris : Dalloz, 1982. - 447 p. ; 24 cm.

